

MÉMOIRE

présenté au nom de

LA FAMILLE SYLVESTRE JOURDAIN

par

Mme Marie-Louise Jourdain
Joseph Jourdain, Wilfrid Jourdain, Cyrille Jourdain
Bastien Jourdain, Louissette Jourdain
Paul-Émile Jourdain, Lise Jourdain
Élie-Jacques Jourdain Sara Jourdain
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants.

et remis à la

Commission d'enquête
sur le projet d'aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc par
Hydro-Québec

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

16 mars 2001

En apprenant que nous avons encore la possibilité d'exprimer nos opinions au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, nous nous sommes réunis et voici ce dont nous aimerions faire part à la Commission :

1 - Absence d'informations

Bien que certains d'entre nous aient entendu dire qu'Hydro-Québec prévoyait construire un nouveau barrage sur la Kuetutinushtûk^u (Toulnustouc), nous n'avons reçu aucune information à son sujet. C'est en général ce qui se passe lorsque des projets sont réalisés par d'autres sur nos territoires : nous en apprenons l'existence au moment où commencent les travaux, et même parfois lorsqu'ils sont terminés. Cet état de fait ne nous a jamais paru acceptable. Il ne l'est pas davantage dans le cas du projet d'aménagement de la Kuetutinushtûk^u.

2 - Absence de consultation et de soutien

Même si ce nouveau projet de barrage nous préoccupait et même si certains d'entre nous auraient aimé pouvoir exprimer leur opinion à son sujet, nous n'avons jamais eu l'impression que nous pouvions le faire. Nous n'avons été informés d'aucune occasion ni d'aucun lieu où il aurait été pertinent de venir partager nos inquiétudes, nous n'avons reçu, en tant que famille possiblement touchée par ce projet, aucune invitation à exprimer nos droits et nos préoccupations. Par ailleurs, aucun soutien technique ne nous avait été offert jusqu'à aujourd'hui pour nous aider à recueillir et à faire part de nos points de vue. Nous avons donc l'impression que rien ne pouvait être fait pour arrêter ce projet.

Et pourtant, nous nous y opposons.

3 - Appartenance au bassin de la Kuetutinushtûk^u

Notre famille figure parmi les titulaires du lot 285 qui englobe une partie du bassin versant de la rivière Kuetutinushtuk^u. Ce lot est situé sur notre territoire ancestral. Notre grand-père a marché, nous y marchons encore ainsi que nos enfants et il en sera de même pour nos petits-enfants à qui nous avons le droit et l'intention de léguer ce territoire qui nous appartient. Actuellement, chacun d'entre nous s'y rend régulièrement et en toutes saisons et certains de nos enfants sont assez grands pour y aller également.

4 - Les effets que pourraient avoir le projet

Nous ne savons pas quels effets Hydro-Québec a prévu sur notre territoire et, en particulier, sur les lacs Uauiekupau (Fortin) et Uauiekupass (Caron) ainsi que sur la Kuetutinushtûk^u (Toulnustouc Nord-Est). Cependant, nous avons vu suffisamment d'aménagements hydroélectriques pour nous représenter les impacts possibles de celui-ci. Tout d'abord, nous croyons qu'il ne suffit pas d'examiner la région qui se trouve en aval du lac Shetakamau (Sainte-Anne). Celle qui se trouve en amont ressentira aussi les effets du nouveau barrage. À notre avis, tant la végétation que la faune devront s'adapter aux modifications du niveau de l'eau.

En outre, il n'est pas difficile de prévoir qu'en facilitant l'accès au lac Shetakamau, le projet va aussi faciliter l'accès à notre territoire. En premier lieu, on pourra atteindre celui-ci par les plans d'eau, depuis le lac Shetakamau lui-même. Puis ce sera par les chemins forestiers qui ne manqueront pas de s'ouvrir, que ce soit sur la rive occidentale ou sur la rive orientale de la rivière. Plus tard, ces chemins deviendront des routes. Nous savons, en effet, que tout projet de développement entraîne l'ouverture de routes. Or celles-ci, par la suite, permettent à de nombreuses personnes de venir exploiter les ressources de nos territoires ancestraux. Nous avons actuellement sous les yeux, comme exemple de

ce processus, les effets du barrage de SM3 sur la partie est de notre territoire.

Aujourd'hui, bien que, faute d'équipement, nous ne le fréquentons pas autant que nous le voudrions, le bassin de la Kuetutinushtûk^u est relativement riche en gibier, mais qu'en sera-t-il si la pression s'accroît par la venue de gens de l'extérieur?

5 - Effets cumulatifs

Beaucoup de Blancs se sont déjà installés sur notre territoire et s'y sont délimité des terrains privés. Ceci n'est pas sans effet. L'un d'entre nous, par exemple, a un camp autour duquel il ne peut plus chasser car deux chalets ont été construits à cet endroit par des Blancs. Pour lui, cette partie de notre territoire est à toute fin utile hors d'usage.

Par ailleurs, l'exploitation forestière porte atteinte à la faune. Ainsi, dans les régions déboisées, le lièvre ne trouvant plus la nourriture qui lui convient, il est devenu inutile de poser des collets.

En outre il arrive que les comportements de ces utilisateurs de notre territoire ne soient pas très amicaux.

Nous craignons donc qu'en facilitant l'accès, du côté ouest, à notre territoire, le projet vienne ajouter à certains des inconvénients qui nous sont déjà arrivés par la voie ferrée, puis par la route de Port-Cartier et finalement par la route de SM3.

6 - Les Innus de Betsiamites

Nous aimerions joindre nos forces et nos connaissances à celles des Innus de Betsiamites. Cependant, nous voudrions qu'ils cessent de dire que nous n'avons jamais été dans le bassin de la Kuetutinushtûk^u. De notre point de vue à nous, qui fréquentons ce territoire depuis toujours et qui continuons à y passer plusieurs mois par année, ce serait plutôt l'inverse. Les seules personnes que nous voyons dans cette région sont originaires de Uashat et de Mani-Utenam.

Autrefois les gens de Betsiamites étaient nos voisins, leurs territoires étaient proches du nôtre, nous nous côtoyions et c'était bien ainsi. Nous pouvions contempler la rivière et ses lacs et sentir la force qui se dégageait de notre terre. Il n'y avait pas de voile entre les Innus de Betsiamites et ceux de Uashat mak Mani-Utenam. Aujourd'hui nous souhaitons qu'il en soit de même, que notre eau reste bonne, que notre territoire ancestral soit reconnu et qu'il y ait entente entre les deux communautés

En fin de compte, quand nous pensons à ce projet, nous avons l'impression d'être mis à l'écart alors que c'est chez nous que d'autres se préparent à agir. Nous avons l'impression que quelqu'un pénètre chez nous sans avertissement. Ces comportements sont ceux de gens qui ne nous respectent pas.